

La logique Cloud et SaaS pour la PME marocaine

L'évolution rapide d'une technologie peut emmener les utilisateurs et une partie des spécialistes vers une grande confusion entre les besoins des utilisateurs, les opportunités fonctionnelles offertes et les usages qui en découlent. La quantité considérable d'informations relatives au Cloud Computing disponibles actuellement sur le web et les différents supports offline, ne font qu'accroître cette confusion !

Au Maroc comme ailleurs, le Cloud est à la mode, mais derrière une couche marketing épaisse se cache une approche technologique susceptible d'impacter de manière profonde et durable le métier des professionnels de l'informatique et du web. La question paraît complexe tant qu'il existe un large choix de services et de logiques différentes : externalisation complète ou partielle vers « le nuage », mise en œuvre de Cloud privé ou partagé, adaptation d'applications desktop en web applications... Ce « Cloud » est perçu par certains comme une appellation en vogue, de services déjà existant sur le marché.

Que gagnerait la PME ?

De prime abord, un dirigeant de PME peut ne pas se soucier de la technologie utilisée dans la plateforme d'hébergement de son site web ou le concept ayant servi à créer son logiciel fétiche de gestion, il se préoccupe surtout des fonctionnalités offertes, leur coût et leur disponibilité.

Grâce au Cloud et surtout au SaaS, la PME marocaine gagne en mobilité, en haute disponibilité des informations, mais surtout, en coût d'utilisation très modéré.

Plusieurs solutions sont offertes à la PME marocaine aujourd'hui, nous citerons la mise en place de serveurs Cloud privés, l'hébergement de sites web à haute disponibilité qui commence à apparaître chez les prestataires marocains, mais aussi, des solutions métier touchant le quotidien du manager comme «AutoJahiz» pour les agences de location de voitures, «Ajiel» pour la paie et RH, «BP212» en solutions de gestion ou «Greendizer» pour la gestion de facturation.

L'hébergement web et le Cloud

L'externalisation des données informatiques (partage de fichiers, sites web, applications métier) vers «le nuage» passe éventuellement par un hébergeur web, le choix d'un prestataire de confiance est influencé en grande partie par la qualité de son infrastructure et de son support client. Outre la haute disponibilité des serveurs web, la technologie Cloud couplée à l'offre abondante d'espaces de stockage permet aux hébergeurs web d'offrir plus d'espace à moindre coût, mais aussi, d'enrichir la palette des services offerts. La mode n'est plus aux serveurs privés virtuels ou autres serveurs dédiés, mais plutôt aux serveurs Cloud que le client peut ajuster à la demande.

Le SaaS comme modèle économique Avec les multitudes solutions web qui voient le jour sous le modèle SaaS, les entreprises marocaines se passeront de l'acquisition ou le développement coûteux d'applications web et desktop, pour passer à des applications web dont les ressources sont partagées, exemple fait par les applications citées plus en avant, qui permettront au manager de la PME d'avoir accès aux fonctions dont il a besoin, quelque soit l'endroit où il se trouve, ou le terminal qu'il utilise, sous réserve de disposer d'une connexion au réseau internet.

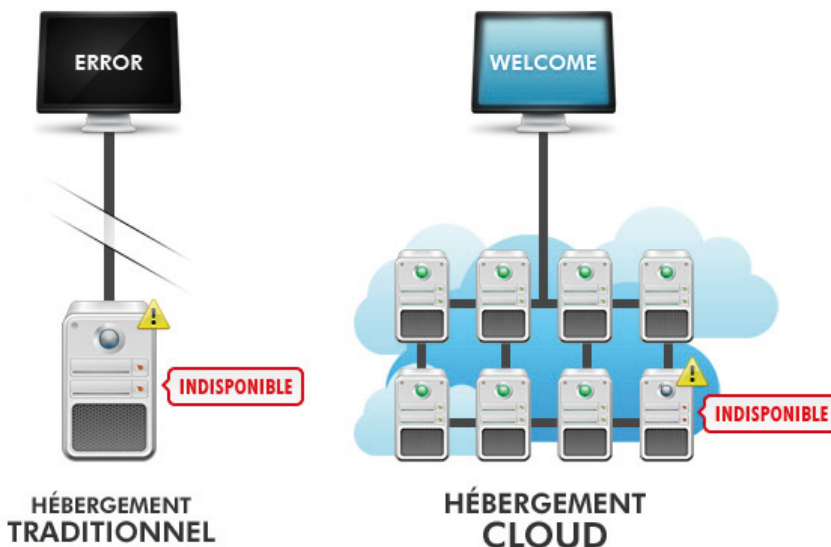
Le SaaS est d'ailleurs plus à prendre comme un modèle économique qui consiste à payer l'utilisation et non le développement du service demandé. Ce modèle d'applications est l'aboutissement même de la technologie Cloud où l'on dépasse la seule vision des solutions techniques, afin d'arriver à une « Logique Cloud » où l'utilisateur fait confiance totale à l'espace virtuel.

How Cloud Are We?

Malgré le fait que les applications SaaS soient apparues depuis plusieurs années, cette logique Cloud n'est qu'à ses débuts chez la PME marocaine. Cette logique qui rassemble un aspect technique et un autre économique peine encore à gagner la confiance des utilisateurs finaux à cause d'un vecteur essentiel qui est le respect des valeurs éthiques. Le Maroc a répondu à cette crainte avec l'adoption en 2009 de la loi 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, mais aussi, avec le label eThiq@ qui instaure un climat de confiance vis-à-vis des fournisseurs de services web de manière générale.

Les bases de données clients ou les documents professionnels sont des éléments sensibles chez chaque entreprise; De ce fait, ces informations ne seront pas mises n'importe où ! La confiance constitue le seul moyen de travailler efficacement dans un environnement numérique.

Alors ? Cloud ou pas Cloud ? ■



“ Le Cloud nous a permis de diversifier notre offre d'hébergement web en diminuant les prix jusqu'à 80% ”



Driss LEBBAT
Directeur Général, ADK Media

• **TM : Selon les prévisions des cabinets d'études internationaux, l'industrie TI mondiale doit enregistrer une croissance soutenue en 2012, tirée par la performance de l'hébergement web et de services Cloud. Quelles innovations majeures pourraient cultiver cette croissance ?**

Tout d'abord, nous devons préciser une chose très importante. Nous avons vécu un vrai phénomène "Cloud" ces derniers mois, alors que les technologies de virtualisation, de stockage et de développement existaient déjà, le Cloud n'est pas une technologie nouvellement créée, mais un environnement qui englobe un ensemble de technologies et d'infrastructures qui, une fois associés, nous font bénéficier d'une haute disponibilité, de l'évolutivité et d'une grande mobilité.

Au niveau professionnel, le passage des ERP, CRM et autres progiciels de gestion vers des versions SaaS ne fera qu'améliorer la logique Cloud dans l'esprit de l'utilisateur final, ce dernier étant déjà familier avec des outils grand public comme DropBox, Evernote, iCloud ou le Google Drive lancé récemment. La bureautique sur le Cloud est aussi un marché voué à un grand avenir, Microsoft

et Google ont déjà annoncé la couleur avec l'Office 365 et Google Apps, il reste aux prestataires tiers de favoriser leur utilisation au sein des entreprises.

Plusieurs études internationales montrent que la virtualisation et le Cloud computing se sont définitivement inscrits dans le paysage informatique professionnel; J'espère qu'au niveau du Maroc, les DSI et autres managers s'adapteront rapidement à cette logique, en adoptant un Cloud privé ou en faisant confiance au Cloud public. Cette technologie offre beaucoup d'avantages concrets, mais il ne faut pas se précipiter à choisir n'importe quelle solution, il faut prendre son temps pour étudier son besoin, choisir le bon partenaire mais surtout, avoir conscience des bonnes pratiques à adopter dans cette ère de Cloudmania.

• **TM : Vous avez récemment annoncé un passage de votre plateforme d'hébergement sur une infrastructure Cloud, qu'est ce cela a changé vis-à-vis à votre service d'hébergement ?**

Nous étions très heureux d'offrir à nos clients au Maroc comme à l'étranger, une nouvelle infrastructure lancée officiellement au mois d'Avril 2012, se basant sur des technologies innovantes que nous avons testées pendant plusieurs mois. Nous avons choisi d'utiliser VMWare comme solution de virtualisation pour nos serveurs et CloudLinux comme système d'exploitation, ces deux partenariats majeurs nous ont permis d'avoir des systèmes stables et hautement performants.

Le Cloud nous a permis de diversifier notre offre tout en diminuant les prix de façon très importante, cela avoisine les 80% de différence par rapport à nos anciens prix. Dans un avenir très proche, les serveurs dédiés et autres serveurs privés virtuels (VPS) céderont définitivement la place aux serveurs Cloud. Ces derniers permettent au client de commander des serveurs paramétrables à la demande, au lieu de choisir parmi des configurations pré-établies.

Dans un système traditionnel, les pannes des serveurs ou les arrêts pour maintenance de sécurité pouvaient causer des coupures aux sites web, ces coupures ne sont plus d'actualité puisque les données informatiques migrent dans le Cloud dès qu'un dispositif matériel est signalé en défaillance, permettant ainsi une haute disponibilité de tous nos packs d'hébergement. La sécurité également gagne dans cette nouvelle infrastructure, puisque les ressources des packs d'hébergement sont virtuellement séparées, le risque d'inter-hacking est quasiment inexistant ; Aussi, la gestion améliorée des ressources systèmes permettent une meilleure expérience utilisateur. Dans un environnement mutualisé par exemple, un site web qui consomme les ressources matérielles de façon excessive n'affecte plus la bonne marche des autres sites hébergés sur la même infrastructure.

• **TM : Êtes vous confiants dans l'avenir de l'hébergement web et des solutions Cloud au Maroc ?**

Avec tous ces changements et la diminution des coûts pour les utilisateurs finaux, nous ne pouvons qu'être plus compétitifs au niveau mondial. Chez ADK Media, nous prévoyons l'ajout de plusieurs produits à notre panel, mais surtout, augmenter le volume d'exportation de nos services vers les pays arabes et africains, grâce à un large réseau de revendeurs.

biographie

A 34 ans, Driss Lebbat tire derrière lui une expérience de 12 ans dans le domaine du web, un véritable web entrepreneur ayant lancé plusieurs projets avant de cofonder la société ADK Media en 2006, l'une des toutes premières entreprises marocaines à offrir des services d'hébergement cloud et de développement web au Maroc.

Driss Lebbat est aussi calligraphe, blogueur et membre très actif de la communauté web marocaine. ■